



# COMMUNE D'ARDES SUR COUZE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2017

**Présents :** Mmes Anglaret, Buffay, Du Garay, Folio, Monier. MM. Bourdiol, Deloison, Finaud, Gaillot, Therme, Veissiere.

**Pouvoirs :** R Gaillot à B. Veissiere  
I Allezard à R Finaud

**Absents excusés :** I Allezard, C Folio, R Gaillot

**Absent :** D. Michalon, L. Magne.

**Secrétaire de séance :** M Richard FINAUD

**Ordre du jour :**

- Compte administratif
- Budget primitif
- Vote des Taux
- Points divers

## BUDGET PRINCIPAL – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recette TOTAL	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	683 367,72	650 098,59	653 559,20	611 258,45	643 330,64	661 813,65	665 477,50	712 079,51	737 239,07	692 768,53	678 425,04

Recette ARVIE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	116 728,00	73 419,00	46 128,00	8 853,00	0,00	231,00	0,00	50 000,00	50 000,00	226,00	7 016,00

Les dotations de l'Etat, et en particulier la principale qu'est la Dotation Globale de Fonctionnement subissent une baisse

Recette DGF	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	123 263,00	124 704,00	125 925,00	128 336,00	126 770,00	127 405,00	128 040,00	127 961,00	122 219,00	103 227,00	86 662,00

...

### à titre indicatif

	2005	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Somme dépenses de fonctionnement réelles <i>hors opérations d'ordre</i>	521 429,65	494 670,86	545 013,17	545 178,90	546 622,28	543 653,13	567 161,45	567 954,75	609 621,95	609 069,96	595 178,97
Somme des recettes de fonctionnement réelles <i>Hors surtaxe Arvie et opérations d'ordre</i>	614 123,85	576 679,59	607 431,20	602 405,45	643 330,64	823 423,00*	665 477,50	662 079,51	682 595,08	663 120,66	645 677,80
<b>Excédent brut de fonctionnement</b> <i>hors recette Arvie &amp; verse<sup>l</sup> budgets annexes</i>	<b>+92 694,20</b>	<b>+ 82 008,73</b>	<b>+ 62 418,03</b>	<b>+ 57 226,55</b>	<b>+ 96 708,36</b>	<b>+279 769,87</b>	<b>+ 98 316,05</b>	<b>+ 94 124,76</b>	<b>+ 72 973,13</b>	<b>+ 54 050,70</b>	<b>+ 50 498,83</b>

Surtaxe Arvie	162 607	73 419	46 128	8 853	0	231	0,00	50 000	50 000	226	7 016
---------------	---------	--------	--------	-------	---	-----	------	--------	--------	-----	-------

## COMPTE ADMINISTRATIF – SECTION D'INVESTISSEMENT 2016

		Dépenses		Recettes	
		Réalisé 193 278.71		Réalisé 78 395.23	
124	reseau France Télécom	0.00		0.00	
125	Eclairage public et électricité	0.00		-	
128	Garage Dechaud	1 572.22	5e Annuité smaf/10	-	
129	Foncier « Réserve vers Auv. Elect. » / smaf	6 211.50	10e annuité smaf / 10	-	
	Travaux en régie	4 845.44	Opération d'ordre destinée à récupérer le FCTVA sur des achat	-	
303	Rénovation de bâtiments	18 976.73	Opération cocon 18 976.73 €	3 641.53	Recette FEDER
305	Gros travaux	23 415.96	Pompe de la Couze 9 000.00 € Carrefour Apchat (trottoir) 14 415.96 €	7 500.00	Amende de police
306	Acquisition de matériel	7 372.66	Ordinateurs école et mairie : 5 114.85 € Vidéo projecteur école 1 068.00 € extincteurs : 210.57 € Porte manteaux salle voutée 396 € Vitrine affichage: 187.61 € Miroir Ville basse : 395.63 €	8 160.00	Conseil Général déneigement
327	Carrefour route d'Apchat	24 400.00	Participation aux travaux Conseil Général	-	
332	Salle culturelle de la Chapelle	8 422.00	Maitrise d'œuvre (acompte) 8 320.00 € Annonce appel d'offre 102.00 €	-	
334	Espace rando et WC	575.95	Annonce Appel d'offre	-	
338	Site internet	2000.00	Solde	-	
339	Mise en accessibilité			-	
340	Place du foirail	11 858.40	Maitrise d'œuvre (acompte)	-	
1641	Remboursement du capital d'emprunt	62 950.73	...et les intérêts sont dépensés en section de fonctionnement		
1023	FCTVA			26 534.44	FCTVA sur les investissements 2014
165	Remboursement caution	250.00		815.00	
10226	TLE	-		3 633.62	TLE Mathieu – Fassier - Rivet - brun – Buffet- Allezard
024	Achat – vente – immeuble				
1676	Crédit Bail locataire acquereur			2 040.00	Crédit bail garage la brèche
001	Excedent d'investissement reporté				
Opér ordre	Amortissement Intégration travaux Opération cocon	20 427.12	Intégration étude carrefour Apchat : 4 784.00 € Intégration opération cocon : 15 643.12 €	26 070.64	Intégration étude carrefour Apchat : 4 784.00 € Intégration opération cocon : 15 643.12 € Amortissement Eclairage Public : 5 643.52 €
	Virement depuis la section de fonctionnement			-	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			-	

## BUDGET PRINCIPAL – SECTION D'INVESTISSEMENT 2017

N° PROG.	Opérations budgétées	Dépense	Recette	Explications
124	Réseau France Télécom	9 360.00	2 808.00	D : Poudain R : 30 % du CG France tel Poudain
125	Eclairage public et régie	16 300.00		D : Illuminations 2014 (2 162.00 €) D : Eclairage public Place du Foirail (14 100.00 €)
129	Foncier «Garage Déchaud» / smaf	1 611.52		6 <sup>e</sup> annuité smaf / 10
303	Rénovation de bâtiments	11 338.10	-	D : Divers
305	Gros travaux	18 000.00		D : Divers D : Voirie
306	Acquisition de matériel	4 000.00	1 113.00	D : Divers techniques ; Imprimante R : Sub FIC matériel informatique (1 113 €)
332	Salle culturelle de la Chapelle	135 000.00	61 400.00	D : Aménagement 107 367 € HT (129 000 € TTC) + divers R : CG FIC 2016 : 25% X 1.06 de 107367 = (28452 €) - accord R : Député (6000 €) - accord R : Etat DETR 2014 : 3 0 % de 90 000 € = (27 000 €) accord
334	Espace info + WC publics	52 424.00	20 750.00	D : WC publics marché aux veaux + Info rando au Beffroi R : CR-mise en tourisme 25 % de 35 000€ HT (8 750 €) - accord R : Etat DETR (12 000 €)- accord
339	Mise en accessibilité	9 000.00		D : Travaux accessibilité 1 <sup>ère</sup> tranche
340	Place du Foirail	942 830.40	570 000.00	R : sub Feader (302 400 €) accord R : Sub Mise en tourisme région (75 644 €) accord R : Sub FIC Conseil Départemental (101 956 €) accord R : Sub FSIL ou DETR Etat (90 000.00 €) en attente
1641	Place du foirail (emprunt) FCTVA (emprunt)		400 000.00 140 000.00	R : Emprunt prévu (400 000 €) R : Emprunt FCVTA
1641	Remboursement capital emprunt	56 350.00		D : Remb capital : 56 350 €)
042	Travaux en régie	5 000.00		D : Opération d'ordre destinée à récupérer le FCTVA sur des achats
041	Amortissement EP (Ordre)		8 085.00	R : Opération ordre (dép en fonctionnement)
024	Vente ou acquisition immeuble	2 500 .00	40 000.00	D : Acquisition terrain EPF smaf R : Vente bâtiments CLSH
1676	Crédit bail		2 040.00	R : Garage la Brèche
165	Caution	550.00	550.00	R : Caution appartement communaux
10222	Fond de Compensation de la TVA (FCTVA)		19 500.00	FCTVA sur les investissements 2015 (n+2)
10223	Taxe aménagement		2 000.00	TLE divers
001	Déficit d'investissement reporté	189 007.09		
	Virement depuis la section de fonctionnement		45 000.00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		140 025.11	
Total prévision budget		<b>1 453 271.11</b>	<b>1 453 271.11</b>	

Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2016 et vote le budget 2017 du budget principal

# LA DETTE

Depuis 1999, le conseil municipal s'est donné comme ligne de conduite de **se limiter à un endettement similaire à l'année 1999** (entre 700 à 800 000 € de capital restant dû, et une annuité de l'ordre de 90 000 €).

Pour optimiser les crédits bancaires il a été préféré **des emprunts à des étapes clés** (projets importants, taux bancaires faibles, ....) plutôt que d'emprunter un peu tous les ans.

Cette stratégie d'endettement était rendue possible sous réserve d'une stabilité de l'autofinancement communal, c'est à dire la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement : l'excédent de fonctionnement.

Au cours de cette période, le conseil municipal a de surcroît pris la **précaution de garantir cet excédent de fonctionnement, indépendamment des ressources incertaines d'Arvie devenu Ardesy** ; cette précaution s'est avérée judicieuse avec en 2015 l'arrêt de cette ressource.

Par ailleurs le contexte financier national se traduit concrètement par **une baisse significative de la dotation globale de fonctionnement (DGF)** :

Tous ces éléments, combinés à l'augmentation du coût de la vie, se traduit par une baisse de l'excédent de fonctionnement, et donc de la capacité de la commune à rembourser une annuité d'emprunt similaire au passé (référence 1999).

En conséquence depuis 2 ans le conseil municipal s'est attaché à :

- Réduire autant que possible les dépenses,
- Dimensionner les services techniques à 3 agents, pour ne pas handicaper durablement le budget communal par une charge financière devenue structurellement inadaptée. Cela n'empêche pas d'embaucher de manière provisoire (période estivale), sans risquer d'handicaper la commune durablement.
- Réfléchir à la mutualisation d'agents intercommunaux et communaux
- Se positionner sur la charge financière des services scolaires (emplois aidés et / ou pérennisation)
- Concrétiser la vente des bâtiments du centre de loisirs
- Augmenter les impôts communaux à compter de 2017, parallèlement à la baisse des impôts intercommunaux
- ...

**... Afin de retrouver un excédent de fonctionnement permettant un autofinancement nécessaire pour investir, et pour rembourser d'éventuels nouveaux emprunts.**

## **NB : Le projet de Place du Foirail**

L'aménagement de la Place du foirail évalué à 740 000 .00 € HT (+ 70 000 € de tranche conditionnelle pour les parties hautes et basses de l'aménagement) est subventionné à hauteur de 72 % environ (Feader (302 400 €) ; Mise en tourisme région (75 644 €) FIC Conseil Départemental (101 956 €). le prévisionnel budgétaire nécessiterait d'emprunter 400 000.00 €

Un autre emprunt qualifié d'emprunt FCTVA d'un montant de 140 000.00 € sur 2 ans sera probablement nécessaire.

Selon le tableau ci-dessus dans 5 ans (2022) l'annuité serait ramenée à 17 173.33 € sans emprunt nouveau.

D'autre part notre capacité de remboursement sera augmentée suite aux ressources fiscales supplémentaires.

Année	Capital restant dû	Remboursement capital	Remboursement intérêts	Annuité complète (intérêts + capital)	Nouvel emprunt
1999	710 963.05	50 195.93	40 176.89	90 372.82	118 452.80
2000	779 219.99	49 586.45	43 657.96	93 244.41	779 209.99
2001	729 633.50	53 094.62	42 427.60	95 522.22	
2002	662 504.07	57 061.59	35 310.04	92 371.63	
2003	625 442.48	79 984.50	33 495.05	113 479.55	
2004	565 289.36	71 682.80	26 384.20	98 067.00	
2005	501 100.63	76 621.97	31 684.24	108 306.21	
2006	432 582.49	77 470.63	28 070.31	105 540.94	600 000.00
2007	959 711.28	117 523.37	32 756.09	150 279.46	
2008	842 355.56	92 667.38	44 892.39	137 559.77	
2009	749 688.18	85 092.25	26 411.99	111 504.24	
2010	664 595.93	78 430.15	29 068.33	107 498.49	
2011	586 165.78	72 413.48	23 946.72	96 360.20	
2012	513 752.30	75 684.76	20 772.18	96 456.94	200 000.00
2013	638 103.28	69 978.50	26 249.73	96 228.23	
2014	568 124.78	61 768.03	23 364.00	85 132.03	
2015	506 352.66	63 750.96	21 578.06	85 329.02	
2016	442 601.70	62 950.73	18 928.68	81 928.68	
2017	379 650.97	56 322.76	16 429.27	72 752.05	400 000.00 prévu + 140 000 Emprunt FCTVA
2018	323 328.19	58 055.26	14 056.79	72 112.05	
2018 avec emprunts	863 328.21	84 454.85	22 781.79	107 236.64	
2019	265 272.93	59 857.55	11 614.50	71 472.05	
2019 avec emprunts	641 806.65	222 552.33	23 239.31	245 791.64	Remb emprunt FCVTA
2020	205 415.38	61 732.48	9 099.57	70 832.05	
2020 avec emprunts	558 060.41	86 051.17	15 447.18	101 498.35	
2021	143 682.90	63 682.87	6 509.09	70 191.96	
2021 avec emprunts	472 009.24	88 439.40	12 418.96	100 858.36	
2022	80 000.03	13 333.33	3 840.00	17 173.33	
2022 avec emprunts	383 569 84	38 535.39	9 304.26	47 839.65	

# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		Budget 2016	Réalisé 2016	Proposition 2017
		<b>71 023.69</b>	<b>66 331.89</b>	<b>80 415.00</b>
002	Déficit antérieur reporté	-	-	-
22	Dépenses imprévues	355.34	-	127.30
6061	Eau énergie	5 000.00	4 282.13	4 500.00
6262	Téléphone	500.00	349.16	500.00
61523	Entretien Station SGEB (7 704 €) et réparation (curage boues en 2017)	11 500.00	9 211.79	22 500.00
6228	Etablissement Facture	500.00	218.00	300.00
706129	Participation agence de l'eau	5 100.00	5 084.02	4 900.00
6541	Perte sur créance irrécouvrable	1000.00	-	1 000.00
66111	Charges financières	10 197.00	10 196.37	9 347.60
661121	ICNE Rattachement	7 890.00	7 889.60	7 134.70
66112	ICNE Passation N-1	- 8 620.50	- 8 620.12	- 7 889.60
673	Titre annulés	800.00	744.12	1 000.00
6811	Dotations aux amortissements et provisions	36 801.85	36 801.85	36 995.00
<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>Budget 2016</b>	<b>Réalisé 2016</b>	<b>Proposition 2017</b>
		<b>71 023.69</b>	<b>73 547.85</b>	<b>80 415.00</b>
002	Excédent antérieur reporté	1 012.69	-	8 403.62
706121	Part agence de l'eau	5 000.00	4 893.12	5 000.38
70611	Vente de produits et présentations de services	54 000.00	57 643.67	56 000.00
70111	Trop perçu facture assainissement	0.00	0.23	
7068	Branchement assainissement	-		-
777	Produits exceptionnels (amortissements)	11 011.00	11 010.83	11 011.00
<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>Budget 2016</b>	<b>Réalisé 2016</b>	<b>Proposition 2017</b>
		<b>105 298.65</b>	<b>28 721.52</b>	<b>167 722.63</b>
001	Déficit d'investissement reporté	-	-	-
1641	Emprunts et dettes assimilées	17 800.00	17 710.69	18 315.00
13913	Amortissement des subventions	11 011.00	11 010.83	11 011.00
Prog 40	Renouvellement de réseau	76 487.65		3 396.63
Prog 90	Place du Foirail			135 000.00
<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>Budget 2016</b>	<b>Réalisé 2016</b>	<b>Proposition 2017</b>
		<b>105 298.65</b>	<b>37 952.35</b>	<b>167 722.63</b>
001	Excédent antérieur reporté	68 496.80	-	77 727.63
10222	FCTVA	-	1 150.50	-
1641	Emprunts et dettes assimilées	-	-	53 000.00
28138	Amortissement des immobilisations	14 861.22	14 861.22	14 861.32
28157	Amortissement	21 940.63	21 940.63	22 133.68

Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2016 et vote le budget assainissement 2017

# BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS TEYDE ET ROUSSILLON »

<b>Dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>Budget 2016</b> <b>100 620.61</b>	<b>Réalisé 2016</b> <b>92 819.53</b>	<b>Proposition 2017</b> <b>99 768.61</b>
002	Report de déficit	-		
66111	Charges financières	21 185.61	21 179.27	20 284.61
011 (6045)	Charges exceptionnelles (opération / vente terrain)	1 200.00	0.00	3 000.00
043 (608)	Opération ordre de transfert entre section oo	21 185.00	21 179.27	20 284.00
042 (71355)	Opération ordre Intérieur section oo	57 050.00	50 460.99	56 200.00

<b>Recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>Budget 2016</b> <b>100 620.61</b>	<b>Réalisé 2016</b> <b>92 819.53</b>	<b>Proposition 2017</b> <b>99 768.61</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.61		0.61
042 (71355)	Opération ordre de transfert entre section oo	22 385.00	21 179.27	23 284.00
043 (796)	Opération ordre Intérieur section fonctionnement oo	21 185.00	21 179.27	20 284.00
774	Produit exceptionnel Subvention du budget principal	22 050.00	22 032.66	21 200.00
7788	Opération ordre			
7015	Vente terrain	35 000.00	28 428.33	35 000.00

<b>Dépenses de la section d'investissement</b>		<b>Budget 2016</b> <b>64 135.31</b>	<b>Réalisé 2016</b> <b>39 134.64</b>	<b>Proposition 2017</b> <b>66 700.00</b>
001	Solde exécution	23 790.31		12 463.96
1641	Opération afférentes sur ligne de trésorerie	17 960.00	17 955.37	18 852.04
040 (3555)	Opération ordre de transfert entre section oo	22 385.00	21 179.27	23 284.00
2315	Frais acquisition terrain	-		12 100.00

<b>Recettes de la section d'investissement</b>		<b>Budget 2016</b> <b>64 135.31</b>	<b>Réalisé 2016</b> <b>50 460.99</b>	<b>Proposition 2017</b> <b>66 700.00</b>
040 (3555)	Opération ordre de transfert entre section oo	57 050.00	50 460.99	56 200.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-		
1641	Opération afférentes sur ligne de trésorerie emprunt	7 085.31		10 500.00

Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2016 et voter le budget Teyde 2017

## L'AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le conseil municipal vote l'affectation des résultats suivants :

<b>Budget principal</b>	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016	Affectations 2017
Investissement	-74 123.61		-114 883.48	-189 007.09	- 189 007.09 € au 001
fonctionnement	62 422.56		77 602.55	140 025.11	140 025.11 € au 1068

<b>Budget assainissement</b>	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016	Affectations 2017
investissement	68 496.80		9 230.83	77 727.63	77 727.63 € au 001
fonctionnement	1 012.69	0.00	7 390.93	8 403.62	8 403.62 € au 002

<b>Budget Teyde - Roussillon</b>	Résultat de clôture 2015	Part affectée à l'investissement 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016	Affectations 2017
investissement	-23 790.31		11 326.35	- 12 463.96	-12 463.96 € au 001
fonctionnement	0.61	0.00	0.00	0.61	0.61 € au 002

# VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'augmenter les taux d'impositions communaux comme suit :

	Base	taux	montant
Foncier bâti	565 900,00	19. %	107 521,00 €
Foncier non bâti	24 900,00	59.64%	14 850,00 €
Taxe habitation	774 200,00	10%	77 420,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'appliquer les taux proposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## QUESTIONS DIVERSES :

### Point sur les travaux :

- Chapelle de la Recluse :

Après vérification la charpente semble en bon état structurel, néanmoins il conviendra de faire réaliser une reprise de couverture (quelques ardoises à replacer, et un peu de zingage. Une demande de devis lors de la présence de l'échafaudage sera faite pour la mise en peinture de la cloche.

- Toilettes publiques :

Les travaux ont commencé mais suite aux imprécisions des plans des réseaux existants nous devons nous rapprocher d'ERDF et du syndicat des eaux du Brivadois pour les raccordements. L'entreprise GS2A qui doit mettre en place les structures métalliques semble ne pas respecter les délais et Julien MILLON s'engage à leur rappeler leurs engagements.

- Beffroi :

Il faudra prévoir le déplacement ou la suppression de la commande de l'alarme de la sirène. Un courrier sera adressé au SDIS 63 pour connaître l'utilité de cette commande. La remise en route de la pendule sera programmée à la fin des travaux d'aménagement du local randonnée. L'installation radio commandée pourrait subir des mises en sous tension risquant pendant les travaux du local.

Un panneau rappelant les financements obtenus devra être apposé sur chaque chantier.

Marc DELOISON et Jacques THERME représentent la commune lors des réunions de chantier hebdomadaires.

**Station épuration :** Comme évoqué précédemment Jacques THERME rappelle la nécessité de procéder au curage des boues de la station d'épuration.

Deux devis sont présentés :

1- SUEZ :	13 706.00 € HT
2- SGEB :	502 .00 € HT
MOMPLOT	5 200.00 € HT
Traitement par compostage	5 850.00 € HT
Analyse Boues	250.00 € HT
Total :	11 802.00 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité se prononce pour la deuxième solution au montant de 11 802.00 € HT. Jacques THERME précise que les prix peuvent évoluer (possibilité d'une légère baisse) en fonction de l'activité du site de retraitement des boues.

**Site Internet :** Marc DELOISON principal administrateur du site internet communal donne les chiffres concernant le nombre de visites moyennes de celui-ci. Depuis le début de l'année on comptabilise une moyenne de 27 visites par jour. Le conseil municipal est agréablement surpris de cet intérêt et remercie les administrateurs qui s'occupent du site.

**Matériel agglo :** Le Conseil Communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire a validé les modalités de prêt de matériel à destination des communes et des associations. Le principe se veut simple au travers de la signature d'une convention entre l'Agglo Pays d'Issoire et le bénéficiaire. Gratuité, sans caution, solidarité et esprit de responsabilité de chacun doivent permettre un bon fonctionnement de ce service de prêt de matériel mutualisé. Guillaume ROUSSET précise que le matériel sera entreposé dans deux lieux distincts et que le garage communautaire situé sous la salle multi activité d'Ardes est l'un de ces lieux de stockage. Les demandes devront être faites auprès de Monsieur Jean Manuel BLANCO à l'Agglo Pays d'Issoire. Bernard VEISSIERE propose d'informer les associations communales des nouvelles modalités de prêt de matériel par courrier.

**Temps Activité Périscolaire :** Emilie DELERIS Intervenante dans le cadre des TAP, propose aux enfants de grande section une activité découverte de la nature. Les enfants participent à cette activité par la création d'une « cabane » dans le terrain communal sis au bout du passage des jardins. Malheureusement les enfants et Madame DELERIS ont constaté à plusieurs reprises des actes de vandalisme (destruction du travail des enfants). Le conseil municipal condamne cet incivisme et propose d'alerter les services de la gendarmerie.

**Adhésion à un groupement de commandes :** La commune d'Ardes accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité avec charge le SIEG du Puy de Dôme, d'accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement.

**Nouveaux horaires mairie :** Bernard VEISSIERE rappelle le transfert des services de « la maison de pays » dans les locaux laissés vacants par Ardes Communauté à la mairie. Afin d'harmoniser les services et d'en faciliter les usages il a été décidé d'appliquer les mêmes horaires d'ouverture pour les deux collectivités. A compter du 1<sup>er</sup> juin les nouveaux horaires mis en place seront pour les services de la Mairie et pour ceux de la nouvelle maison de service de l'Agglo Pays d'Issoire :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9 h - 12 h 30	Fermeture au public .	9 h - 12 h 30	9 h - 12 h 30	Fermeture au public .	9 h - 12 h 30	Fermeture
13 h 30 – 18 h	Personnel présent de 8 h 30 à 12 h 30	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	Personnel présent de 8 h 30 à 12 h 30	Du 15 juillet au 19 aout Médiathèque uniquement 14 h – 18 h	

De plus rappelons que Gabriel FOURIS sera mis à disposition pour un quart temps de l'Agglo Pays d'Issoire, en renfort d'Isabelle ROCHE pour la médiathèque et les services de la maison de Pays.